



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRANCE
NATION
VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer

Novembre 2023

LE FONDS VERT EN 2024

Accélérer la transition écologique dans les territoires



➤ **SOUTENIR LES PROJETS DES TERRITOIRES POUR ACCÉLÉRER LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST LA VOCATION DU FONDS VERT, CRÉÉ EN 2023.**

Pour accompagner la mobilisation des collectivités territoriales, le Gouvernement a décidé **la pérennisation du fonds vert et son renforcement à hauteur de 2,5 milliards d'euros dès 2024** pour contribuer à répondre aux enjeux de la planification écologique.



Pour en savoir plus sur les mesures Fonds Vert 2024



Pour déposer votre demande d'aide au titre du fonds vert, au fil de l'eau pendant toute l'année à partir de janvier 2024, rendez-vous sur la plateforme Aides-territoires qui vous orientera vers le formulaire Démarches simplifiées correspondant à votre besoin : aides-territoires.fr/fondsvert

VOS MESURES EN 2024



AXE 1 / Améliorer la performance environnementale

Permettre à nos territoires de diminuer leurs consommations d'énergie, leurs dépenses et leur dépendance à l'énergie fossile en augmentant leur résilience



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Résultat 2023 : un gain énergétique moyen de 51 % pour les projets financés par le fonds vert.

Evolutions 2024 :

- priorité à la rénovation des écoles

avec une enveloppe dédiée de 500 millions d'euros

- élargissement au financement du confort d'été



RÉNOVATION DES PARCS DE LUMINAIRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Résultat 2023 : la rénovation de 23 % des lampadaires dans les parcs concernés (vieux de plus de 30 ans), des économies d'énergie et une réduction importante de la pollution lumineuse.



SOUTIEN AU TRI À LA SOURCE ET À LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

Résultat 2023 : la réduction de la quantité de biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles permise grâce à 8 millions de résidents supplémentaires couverts à terme par une solution de tri à la source des biodéchets.

AXE 2 / Adapter les territoires au changement climatique

Diminuer la vulnérabilité des territoires pour mieux protéger leurs habitants et leurs équipements.



RENATURATION DES VILLES ET DES VILLAGES

Résultat 2023 : renaturation d'une surface prévue dans les projets de plus de 200 hectares concernant plus d'1,95 million d'habitants.



PRÉVENTION DES INONDATIONS

PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIES DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION



APPUI AUX COLLECTIVITÉS DE MONTAGNE SOUMISES À DES RISQUES ÉMERGENTS

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES BÂTIMENTS CONTRE LES VENTS CYCLONIQUES



ACCOMPAGNEMENT POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU REcul DU TRAIT DE CÔTE

Résultat 2023 : Amélioration de la résilience des territoires de près de 550 communes

MESURE TRANSVERSE

Accompagner les collectivités locales avec le soutien financier du fonds vert en ingénierie pour les aider à mener à bien leur transition écologique



APPUI À L'INGÉNIERIE D'ANIMATION ET DE PLANIFICATION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Résultat 2023 : plus de 300 porteurs de projet financés pour apporter un appui à l'ingénierie dans près de 300 communes



AXE 3 / Améliorer le cadre de vie

À travers cinq mesures, le fonds vert fait de l'amélioration du cadre de vie un pilier de la transition écologique.



RECYCLAGE FONCIER

Résultat 2023 : Préservation d'une surface de plus de 1 000 hectares grâce au recyclage foncier ; construction de plus de 21 000 logements.



ACCOMPAGNEMENT DU DÉPLOIEMENT DE ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

Résultat 2023 : déploiement de 29 zones à faibles émissions actuelles ou à venir appuyé par le fonds vert, soit 2/3 des territoires concernés (guichets d'accompagnement des usagers, offres de service de mobilité, signalisation ZFE, aménagements de pôles d'échanges multimodaux...).



DÉVELOPPEMENT DU COVOITURAGE

Résultat 2023 : réduction de l'impact environnemental des déplacements du quotidien avec notamment 98 aires de covoiturage, 29 lignes de covoiturage, 7 plateformes de mise en relation, 39 campagnes d'incitation financière, 12 campagnes de communication.



TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nouveauté 2024 : une enveloppe de 100 millions d'euros dédiée à l'accompagnement des projets

industriels avec une double ambition environnementale, de par :

- une contribution au développement de systèmes productifs durables et de chaînes de valeur industrielles stratégiques pour la transition écologique ;
- une exemplarité d'un point de vue environnemental (réduction des émissions de gaz à effet de serre, cohérence avec l'objectif de préservation de la biodiversité, contribution aux démarches d'économie circulaire, faible consommation en matières, préservation des ressources et de l'eau, etc.).



ACCOMPAGNEMENT DES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE MOBILITÉ EN ZONE RURALE

Nouveauté 2024 : Annoncée le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, une enveloppe de 30 millions d'euros est dédiée aux mobilités rurales au sein du fonds vert. Cette mesure doit permettre :

- à chaque territoire rural de disposer d'une stratégie mobilité et d'une offre de mobilité durable, innovante et inclusive d'ici trois ans ;
- de soutenir les territoires ruraux pour qu'ils se dotent d'un bouquet de services de mobilité adapté aux besoins de la population de leur territoire et en faveur d'une mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.

Un impact réel sur la transition écologique au gré de la réalisation* des projets financés par le fonds vert en 2023

Le fonds vert a déjà apporté un soutien financier à près de **6 000 porteurs de projets** concernant près de **5 000 communes en métropole et en outre-mer**, pour des projets **représentant des dépenses de 6,27 milliards d'euros et un engagement du fonds vert de 1,5 milliard d'euros.** [Novembre 2023]

* Résultats provisoires arrêtés à novembre 2023 sur la base des projets acceptés et des données déclarées par les porteurs de projet